Règlement de l'Aquapark Las Dunas

Le non-respect du présent règlement ou des instructions des maîtres-nageurs peut entraîner l'expulsion de la piscine et du camping. Le bracelet d'identification du camping doit être porté de manière visible à tout moment et présenté au personnel sur demande.

Tous les textes en Français sont des traductions fournies à titre indicatif ; seule la version espagnole fait foi.

---

1. Conformément à la législation catalane (Décret 95/2000 du 22 février), les enfants de moins de 12 ans doivent toujours être accompagnés d'un adulte dans l'enceinte de la piscine.

2. Les animaux ne sont pas admis dans l'espace piscine, à l'exception des chiens guides.

3. Ell est interdit de fumer, de manger ou de boire dans l'enceinte de la piscine (sauf de l'eau contenue dans des bouteilles en plastique).

4. Les déchets doivent être déposés dans les poubelles prévues à cet effet.

5. Il est interdit de « réserver » les transats en y déposant des objets (serviettes, vêtements, etc.). Les maîtres-nageurs sont autorisés à libérer les transats si cela est jugé nécessaire.

6. Il est interdit de courir dans l'enceinte, d'escalader les murs, de sauter dans l'eau, de monter sur les épaules d'autrui, de pousser sous l'eau ou d'utiliser des matelas pneumatiques, objets gonflables ou jouets tels que ballons ou pistolets à eau.

7. L'accès à la piscine n'est autorisé qu'en tenue et des chaussures de bain appropriée.

8. L'accès à la piscine est interdit aux personnes atteintes de maladies cutanées contagieuses. En cas de doute, le personnel peut exiger un certificat médical.

9. L'utilisation de palmes, de masques de plongée et d'objets cassables (par ex. lunettes) n'est pas autorisée dans le bassin.

10. La douche est obligatoire avant chaque entrée dans l'eau

11. Les enfants ne sachant pas nager doivent utiliser des dispositifs de flottaison maintenant la tête hors de l'eau. L'utilisation des toboggans avec ces dispositifs de flottaison est interdite.

12. Les toboggans ne peuvent être utilisés que par les personnes atteignant la taille minimale indiquée à leur entrée.

13. La zone de sortie des toboggans doit être dégagée immédiatement après utilisation.

14. Las Dunas décline toute responsabilité en cas d'objets oubliés ou perdus, ainsi qu'en cas de dommages (par exemple, décoloration) aux vêtements de bain.

